

Education

Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Édifice Robert Fletcher
1181, avenue Portage, bureau 203
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Téléphone : 204 945-7907 **Télécopieur** : 204 948-2291
www.edu.gov.mb.ca/m12

Juin 2011

DESTINATAIRES : Directeurs généraux des divisions scolaires

Objet : Dossiers scolaires non demandés

Mesdames, Messieurs,

Le ministère de l'Éducation du Manitoba a rendu public en juin 2009 un rapport intitulé *La fréquentation scolaire au Manitoba*. Ce document résume les renseignements obtenus des intervenants clés de partout au Manitoba au sujet des questions et des facteurs concernant la fréquentation scolaire des élèves. On s'est aperçu au cours du processus de consultation que des divisions scolaires ont dans leurs documents des dossiers scolaires qui n'ont pas été demandés.

En réponse à une recommandation présentée dans le rapport susmentionné, le ministère de l'Éducation du Manitoba continue à recueillir des renseignements relatifs aux dossiers non demandés et à en informer l'école quand un de ses élèves a un dossier non demandé dans une école qu'il a fréquentée antérieurement. Pendant que nous travaillons pour faire avancer ce processus, veuillez prendre note de ce qui suit :

- continuez d'utiliser le formulaire actuel ci-joint ou disponible au site Web www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/reports/assiduité/pupil_files_english.pdf pour nous communiquer le nom de l'élève, sa date de naissance, la dernière date à laquelle il a été présent à l'école, etc.;
- les renseignements devraient être communiqués au ministère de l'Éducation du Manitoba, chaque année, après le 30 septembre.

N'envoyez pas les renseignements :

- si l'élève a atteint 18 ans;
- si les données ont déjà été communiquées au ministère de l'Éducation du Manitoba antérieurement.

Quand il y a un dossier non demandé pour un élève qui a atteint 18 ans ou quand les renseignements relatifs à un dossier non demandé ont déjà été communiqués au ministère de l'Éducation du Manitoba antérieurement, et vous n'avez reçu aucune demande pour ce dossier, veuillez archiver le dossier conformément à la politique de votre division scolaire.

Pour en savoir plus, consultez le site Web www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/planification.html. Veuillez communiquer la teneur de la présente lettre aux directeurs d'école de votre division scolaire. Les renseignements peuvent être transmis à la Direction des programmes et des services de soutien aux élèves.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Marlene Gregory, conseillère pédagogique à la Direction des programmes et des services de soutien aux élèves, par téléphone au 204 945 5563 ou, sans frais, au 1 800 282-8069, poste 5563 ou par courriel à marlene.gregory@gov.mb.ca.

Nous vous remercions par anticipation de la collaboration que vous nous apporterez afin de permettre au Ministère de continuer à recueillir des renseignements concernant les dossiers scolaires non demandés et de faciliter le transfert de ces dossiers.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

La directrice,
"original signé par"
Joanna Blais

p.j.
c. c. Marlene Gregory